



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Marne

STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

Conformément à la loi 82-1091 du 23/12/1982
au décret 83-517 du 24/06/1983
et à la loi 96-603 du 05/07/1996

DEVIS - PROGRAMME

STAGIAIRE CONCERNÉ

SESSION

Du au 2017

BUT

Formation obligatoire permettant l'acquisition des données de base indispensables à la gestion d'une entreprise artisanale.

PERSONNES CONCERNÉES

Futur chef d'entreprise artisanale et conjoint de toutes professions.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

VALIDATION

Entretien de fin de stage et délivrance d'une attestation

COÛT DU STAGE

242 € soit 30 h x 8,07 € par entreprise (droit d'inscription en vigueur en 2017)

DURÉE

30 heures sur 5 jours incluant un entretien individuel de fin de stage.

HORAIRES

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

LIEU DU STAGE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne
9, rue Decrès BP 12053
52902 CHAUMONT cedex 9

SIREN

185 208 600 00014

Numéro de déclaration d'activité

2152 P 001752 Préfecture de Champagne-Ardenne

Éligible au CPF

sur la liste nationale pour tout public, sous le n° 146 840

PROGRAMME

Jour	Horaires	Unités de formation	Thématiques de formation
LUNDI	8 h 30 10 h	De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité d'artisan • Présentation de la CMA • Présentation de l'environnement de l'entreprise • Le parcours de création
	10 h 12 h	Culture entrepreneuriale de l'artisan	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction au métier de chef d'entreprise artisanale • Les différentes facettes du métier de chef d'entreprise artisanale • Règlementation • Test émergence.
	13 h 30 15 h 30	Gestion prévisionnelle et financière	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de financement au démarrage • les aides • le Besoin en Fonds de Roulement
	15 h 30 17 h	Assurances	<ul style="list-style-type: none"> • Les risques • Les assurances obligatoires • La responsabilité civile personnelle et l'assurance multirisque. • La protection du chef d'entreprise et de son activité, la complémentaire.
MARDI	8 h 30 10 h	Étude de marché et positionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Tendances générales du marché • Étude de marché local • Positionnement.
	10 h 12 h	Les formes juridiques de l'entreprise artisanale	<ul style="list-style-type: none"> • Les critères de choix • Les différents statuts • L'entreprise individuelle • Les formes sociétaires.
	13 h 30 15 h 30	Gestion prévisionnelle et financière	<ul style="list-style-type: none"> • Estimation du chiffre d'affaires et seuil de rentabilité • Compte de résultat prévisionnel
	15 h 30 17 h	Banques	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle et missions du banquier • La gestion au quotidien des comptes bancaires • Les attentes d'un banquier vis-à-vis du chef d'entreprise • Les apports du banquier sur des aides spécifiques et sur l'accompagnement du développement de l'entreprise.
MERCREDI	8 h 30 10 h 30	Protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Le système de protection sociale • Présentation des différents régimes • Connaître les prestations sociales.
	10 h 30 12 h	Stratégie et actions commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Argumentaire commercial • Outils de communication • Actions commerciales.
	13 h 30 15 h	Stratégie et actions commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Communication • Posture commerciale • Règlementation commerciale.
	15 h 17 h	Gestion prévisionnelle et financière	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de trésorerie • Coût de revient.
JEUDI	8 h 30 11 h 30	Conséquences du choix de la forme juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Conséquences sociales • Conséquences fiscales • Responsabilité du dirigeant.
	11 h 30 12 h	La formation	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de la formation des artisans • Les formations proposées.
	13 h 30 17 h	Entretiens de fin de stage	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet • État d'avancement • Préconisations sur le projet individuel.

Module A : GÉRER SON ENTREPRISE ARTISANALE EN MICRO

VENDREDI	8 h 30 10 h	La gestion d'une micro entreprise artisanale	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation administrative et comptable • Les outils de gestion et de suivi • Les mentions obligatoires
	10 h 11 h	Les formalités d'immatriculation	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFE et le RM • Les démarches, l'accompagnement
	11 h 11 h 30	Les perspectives de développement de l'activité et les limites du régime de la micro entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt du régime de la micro entreprise • Limites fiscales, sociales, commerciales • La sortie du régime et les possibilités d'évolution.
	11 h 30 12 h	Clôture du stage	<ul style="list-style-type: none"> •Évaluation des connaissances •Remise des attestations

Module B :LANCER SON ENTREPRISE ARTISANALE

VENDREDI	8 h 30 9 h 30	Les formalités d'immatriculation	<ul style="list-style-type: none"> • Le CFE et le RM • Les démarches, l'accompagnement
	9 h 30 11 h	La gestion de l'entreprise artisanale	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation administrative et comptable • Les obligations comptables • Les outils de gestion et de suivi
	11 h 11 h 30	Les ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement et l'embauche • L'apprentissage • Sensibilisation aux enjeux du management
	11 h 30 12 h	Clôture du stage	<ul style="list-style-type: none"> •Évaluation des connaissances •Remise des attestations